



PPV'AINFO 2013

Amis pêcheurs,

Tout d'abord je tiens à vous remercier pour le soutien que vous nous apportez en faisant le choix d'acquérir une carte de pêche de notre AAPPMA.

Notre AAPPMA a vu augmenter le nombre de ses adhérents de plus de 20%.

Nous sommes désormais plus de 600 membres. Rien de triomphal mais cette tendance est plutôt encourageante et nous nous en réjouissons.

Ce choix volontaire de votre AAPPMA est important pour l'avenir de la basse rivière d'Ain. Il nous apporte la preuve que nos actions menées ces dernières années ne vous ont pas laissés indifférent.

Notre site internet, (<http://www.peche-protection-vallee-ain.fr>) connaît un succès toujours grandissant.

Il vous permet de rester informé sur tout ce que fait votre AAPPMA.

*Le suivi que nous faisons de sa fréquentation, montre que ce sont les rubriques **belles prises, alevinage, aménagements des rivières** qui sont les plus lues.*

N'hésitez pas à nous écrire, nous vous répondrons avec grand plaisir. Vos remarques, vos critiques nous intéressent. Envoyez-nous des photos de poissons (vivants bien sur !....).

Vous pouvez, depuis 2012, acheter et imprimer votre carte de pêche directement de chez vous. C'est pratique, et facile : vous n'avez qu'à suivre les instructions données sur notre site.

Un des avantages d'une carte internet c'est de pouvoir la réimprimer en cas de perte.

Attention, choisissez bien votre AAPPMA : PPVA (Pêche Protection Vallée de l'Ain)

Le nombre maximum de captures de truites fario sur notre parcours de la rivière d'Ain est ramené à 1

Année après année, la pression de pêche de nos truites est devenue plus importante :

- Les graves problèmes de pollutions et de mortalités qui ont frappé les plus belles rivières du Doubs et du Jura, ont renvoyé de nombreux pêcheurs vers notre parcours.

- La médiatisation importante de la basse rivière d'Ain et en particulier des fameuses truites trophées de PPVA, a attiré de nombreux pêcheurs, qui ne mettent pas tous en pratique la remise à l'eau.

Nous devons donc protéger nos belles zébrées par une réglementation qui peut paraître sévère à certains, mais qui est nécessaire pour assurer leur pérennité.

**3 salmonidés dont au maximum 1 truite fario et 1 ombre commun
par jour et par pêcheur**

Apprenez à relâcher vos rêves...Pensez aux pêcheurs de demain.

Nous refusons de nous soumettre au bon vouloir d'EDF

En 2011, EDF a décidé d'arrêter la « convention frayères » signée en 1991 qui favorisait le frai des ombres et des truites.

Tout au long de 2012, votre association « PPVA » s'est souvent trouvée bien isolée, pour demander que la nouvelle convention protège davantage les poissons des éclusées du barrage d'Allement.

Le document final ne nous convient pas : ce n'est à nos yeux qu'un écran de fumée servant à masquer, en réalité, une réduction des quelques efforts consentis par EDF depuis 20 ans.

PPVA pour sa part, n'a pas cédé aux pressions, et a refusé de signer cette nouvelle convention.

Nous vous invitons à venir sur notre site, vous informer sur ce sujet majeur.

Travaux 2012.

PPVA s'est impliquée dans différentes actions pour améliorer l'habitat du poisson.

Pour citer les plus importantes :

- *Le seuil de l'Ecottet, qui empêchait les truites de remonter plus en amont pour frayer a été traité. La solution technique adoptée a consisté à diviser le dénivelé total du seuil en une série de cinq bassins, à seuils déversants, formant un escalier. Cet ouvrage permet, maintenant, aux truites de remonter dans le ruisseau. Ces travaux ont été conduits sous la maîtrise d'ouvrage du SBVA, dans le cadre du contrat de bassin.*

- *24 gabions ont été récupérés à la fin des travaux de la microcentrale de Neuville sur Ain. En mars 2012, une pelleteuse en a déposé 12 dans la rivière, rive gauche en amont de la station d'épuration de Poncin, et a créé ainsi deux abris caches.*

- *Des travaux de réfection réalisés par le propriétaire du barrage de la microcentrale de Neuville. ont suscité de grandes frayeurs :*

La volonté initiale du gestionnaire d'abaisser fortement le niveau amont de la retenue, conjuguée avec des dispositions totalement insuffisantes pour assurer le débit réservé en aval du barrage, ainsi que des manœuvres hasardeuses, ont suscité de grandes frayeurs : les débits réservés n'étaient plus assurés, tant dans la partie court-circuitée (réserve de Neuville) qu'en aval (basse rivière d'Ain). Les poissons (ombres en particulier) étaient en grand danger. L'intervention de PPVA et des instances de la pêche (ONEMA, SBVA, Fédération) a évité de justesse une catastrophe écologique en arrêtant immédiatement les travaux.

Travaux 2013 : *PPVA poursuivra la réhabilitation de l'habitat du poisson avec :*

- *La mise en place des 12 gabions restants dans la retenue d'Oussiat, en rive droite, pour faire deux abris pour les poissons.*

- *La remise en eau de l'ancienne lône d'Allement située rive droite, côté Allement à proximité immédiate du barrage d'Allement. L'espace de liberté de la lône sera reconstitué, le lit sera légèrement aménagé et des habitats pour la faune aquatique créés.*

Ces travaux seront les plus importants réalisés à ce jour par PPVA.

Manifestations / Alevinages

Nos manifestations (fête de la pêche, vente de boudin), rencontrent un grand succès chaque année. Nous vous en remercions.

Puisque vous avez été plus nombreux, à nous soutenir en prenant une carte de notre AAPPMA, PPVA augmentera son budget alevinage pour l'année à venir.

Alors, mesdames et messieurs, à vos cannes.....

Toute l'équipe de Pêche Protection Vallée De L'Ain se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année halieutique, et nous vous donnons rendez-vous à notre assemblée générale qui se déroulera à :

la salle des fêtes de Poncin

QR code PPVA



SAMEDI 9 FEVRIER 2013 A 14H30.

Le Président,

Michel VORGER